

LE TRI À LA SOURCE DES BIO-DÉCHETS, (C'EST POUR 2024 ESSAYEZ DÈS MAINTENANT LE BIO-SEAU !

LE BIO-SEAU, VOTRE
NOUVEL ALLIÉ DU
TRI DES DÉCHETS
ALIMENTAIRES !



COMMENT PARTICIPER ET OBTENIR MON BIO-SEAU ?

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise teste la collecte séparée des restes alimentaires en point d'apport volontaire sur Vouziers. Vous souhaitez participer ? Venez vous inscrire à la Communauté de Communes et retirer votre kit de collecte. Il est composé d'un bio-seau, d'un lot de sacs kraft, d'un guide de tri et d'une feuille de suivi.

Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

44-46 rue du Chemin salé à Vouziers - 03 24 30 23 94

www.argonne-ardennaise.fr

Du lundi au vendredi : 8h45 - 12h00 et 13h30 - 17h00 (16h30 le vendredi)

 **argonne
ardennaise**
Environnement